

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SEANCE DU 8 AOUT 2008

Présents : MM PHULPIN Christian, CAMUS Florent, BEAU Françoise, DIDIER Bernadette, NEYENS Sandrine, DUREY Philippe, FORGET Isabelle, HERGIBO Marie-Laure ;

La séance est ouverte à 18 H 30.

Secrétaire de séance : Philippe DUREY

- OFFRE NUNEO SYSTEME WIFI : Compte tenu de l'accès existant à 1 Méga sur le territoire de la commune et de l'offre de Numéo équivalente, le Conseil Municipal abandonne le projet.
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TONNERROIS : Présentation et adoption de la demande d'adhésion à la CCT de la commune de St-Martin-Sur-Armançon
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TONNERROIS : Présentation et adoption du Rapport Annuel sur le prix et la qualité du Service d'Elimination des Déchets Ménagers de l'exercice 2007
- BUDGET COMMUNAL – TRANSFERT DE CREDIT : Une décision modificative du Budget Primitif est prise pour permettre le remboursement du trop perçu relatif à la TEOM 2007 du Logement Communal (20 € à transférer à l'article 673, prélevé à l'article 61523).
- BAIL DE CHASSE – MODIFICATION : Afin d'adapter le bail et la délibération correspondante, il convient de modifier, sur la délibération du 10/05/2008, la date de début du Bail de Chasse accordé à la Société de Chasse Glandinoise, à savoir le 01/04/2008 au lieu du 01/07/2008.
- TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE : Présentation des devis reçus ; Faire une demande de devis à l'entreprise Bourcy et étudier les subventions possibles.
- ONF : Le martelage des parcelles 4 & 9 et la délivrance de la parcelle 37 sont approuvés.

Vu pour être affiché le _____, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Gland, le

Le Maire,

- SOUS-PREFECTURE : Le Conseil Municipal décide de soutenir l'action du Maire d'Avallon dans sa demande de nomination d'un Sous-Préfet d'Arrondissement à Avallon.
- TRAVAUX : Il est envisagé d'effectuer des travaux dans la rue du cimetière afin de retenir les pierres des terrains la dominant ; Contacter le CFA du bâtiment pour connaître les possibilités d'un chantier-école.
- ECOLE : La demande de financement des frais scolaires pour l'école St Michel à Ravières est accordée à hauteur des frais réglés à l'école de Cruzy-Le-Châtel (un élève scolarisé à St Michel : Pauline Krasnopolski).
- ECOLE : Il est décidé de procéder à la régularisation du trop versé sur la subvention versée à l'Association des Parents d'Elèves de Cruzy relative à la cantine scolaire (230 €).
- PROJET EOLIEN : Un mat de mesure est en cours d'installation sur la commune de Sennevoy-Le-Haut ; à la demande du Conseil Municipal, une exposition sera organisée par la Sté GAMESA à la salle des Fêtes le samedi 27/09/2008 de 9H à 12H ; le Conseil souhaite inviter ultérieurement d'autres intervenants mi-octobre afin que les administrés soient informés contradictoirement.
- HORAIRES MAIRIE : Le Conseil Municipal refuse la demande de la Secrétaire de Mairie de travailler sur un seul jour, le jeudi, afin de maintenir les permanences les mardi et jeudi matins, et précise que la secrétaire devra travailler les 7 heures hebdomadaires prévues et signer un feuille de présence, les arrangements avec l'ancien Maire étant devenus caduques ; elle devra également venir 4 heures hors permanences pour traiter les dossiers du SAEP.
- A la demande de Mme Marie-Claire BOHATA, des renseignements vont être pris pour l'édition éventuelle de cartes postales de la commune.

La séance est levée à 21 H 25.

Vu pour être affiché le _____, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Gland, le

Le Maire,